



Il en est de même pour le permis EC, sauf à considérer qu'une volonté délibérée fasse en sorte que ce soit désormais des dépanneurs privés qui viennent au secours des véhicules de compagnie tombés en panne, à l'instar de ce qui se passe déjà dans nombre de services de la Police Nationale, ce à quoi nous sommes totalement opposés.

Par conséquent, nous vous demandons qu'un plus grand nombre de fonctionnaires soit envoyé en stage d'obtention du permis C et EC et qu'une compensation horaire à hauteur de 15 minutes minimum soit attribuée à chaque chauffeur lorsqu'il est désigné pour cette mission en sus de celle de terrain), à chaque fois qu'il prend en charge un véhicule

**PENURIE DE PERMIS C
RESPONSABILITES
SUPPLEMENTAIRES POUR
LES TITULAIRES DE CE
PERMIS**

**AUCUNE
COMPENSATION OU
PRESQUE POUR LES
CHAUFFEURS**

**LA FPIP ECRIT
A Monsieur LE DC-CRS**



**POLICIER
CRS
POUR LA
DEFENSE DE TON
METIER
UN SYNDICAT
La FPIP**

SERVIR ET NON SE SERVIR